**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses
**Band:** 111 (1985)
**Heft:** 23

## Sonstiges

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 12.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

ou de l'Expo de 64 – sans bien se représenter ce qu'elle sera.
Notre collègue Hans Gasser, membre de l'Exécutif du demi-canton d'Obwald, a quelque peu précisé les premières options prises par les principaux intéressés, soit les gouvernements cantonaux de Suisse centrale. Outre l'aspect historique lié à l'exposition, la caractéristique nouvelle principale sera la décentralisation, tenant compte aussi bien des conditions actuelles de circulation et d'hébergement que de la participation de tous les cantons qui ont tenu notre pays sur les fonts baptismaux.
L'année prochaine doit voir les esquisses conceptuelles se concrétiser, sous la houlette de la fondation créée pour l'organisation de l'exposition. Le CC a désigné dans ses rangs M. Hans Zwimpfer comme collaborateur responsable.

*1987: les 150 ans de la SIA*

Là aussi, le voile s'est quelque peu levé sur les projets de célébration du 150e de la SIA. Considérant que le lustre donné à des tels jubilés contribue à un meilleur rayonnement de la société et fournit l'occasion d'un dialogue mieux nourri avec ses partenaires aussi bien qu'avec le public, comme le démontre la célébration des 75 ans de la section thurgovienne, la SIA accorde une importance particulière à 1987. Commémoration solennelle à Aarau, où a été fondée la SIA, timbre spécial (sous réserve de l'accord définitif des PTT), proclamation des résultats de l'action «Innovation», présentation du projet 87 des normes: tels sont quelques-uns des points forts prévus. La présence d'hôtes importants rehaussera l'éclat de cet événement.

*Relations publiques*

Pièce de résistance des débats de Frauenfeld, le rapport du CC sur les travaux de la commission PR nommée pour traiter des propositions formulées en 1982 par la section bernoise a nourri des discussions très animées.
Une première analyse des points de vue présentés montre un très large accord sur le fond, c'est-à-dire la nécessité de vouer des soins accrus à l'image aussi bien de la société que des professions qui y sont représentées. Les divergences portent, pour l'essentiel, sur les points suivants:

- interprétation du sondage d'opinion destiné à mettre en évidence l'avis des membres sur l'image mentionnée plus haut;
- priorités à fixer et moyens financiers et structurels à mettre en œuvre pour améliorer l'efficacité des relations publiques de la société;
- caractère définitif ou non du rapport présenté par le CC, certains délégués estimant que les travaux ne sont pas encore suffisamment avancés dans la voie exposée pour que l'on puisse conclure.

Partie prenante dans le complexe des relations publiques (les organes de la société font actuellement l'objet d'une analyse par une commission nommée à cet effet), la rédaction ne saurait se prononcer sur les divergences apparues à Frauenfeld. A notre avis, elles ne semblent pas de caractère fondamental. Peut-être le président Jacob a-t-il été quelque peu victime de son désir sincère de rendre justice à toutes les opinions exprimées, ce qui explique un certain flottement dans la discussion. Que nos collègues enclins à lui en tenir rigueur veuillent bien reconnaître au CC, et tout particulièrement à son président, un rôle de médiateur: pécher par excès de bons sentiments n'est certes pas pendable au sein d'une société attribuant à l'éthique une valeur très élevée.
L'unanimité s'est faite sur un point: le travail remarquable fourni par la commission des relations publiques sous la présidence du Neuchâtelois Nicolas Kosztics nous a sortis du domaine des opinions, quant à l'image de la société et aux points à améliorer, pour nous fournir des connaissances irréfutables sur lesquelles baser les actions futures. Loin de devoir proclamer l'état de crise dans ce domaine ou de se cantonner dans l'immobilisme, la SIA peut s'atteler sereinement à l'amélioration de son rayonnement. Les opinions exprimées à Frauenfeld confirment le dynamisme souhaité par nos membres.

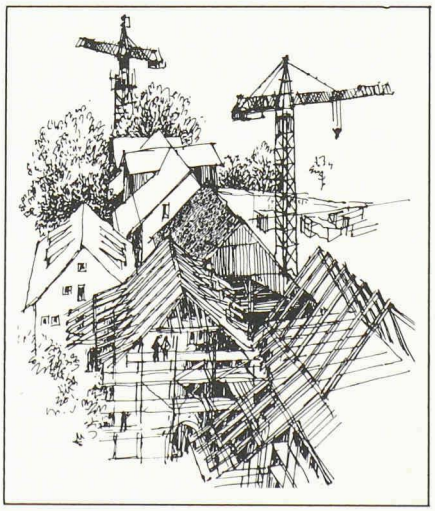

*Un grand merci!*

Compte tenu de la situation excentrique de Frauenfeld et de la «diane avancée» qui en a résulté pour nombre de délégués, la participation à l'assemblée était remarquablement étoffée, récompensant nos collègues thurgoviens des soins mis à nous recevoir chaleureusement. Nous tenons à leur exprimer toute notre gratitude pour leur hospitalité et à leur présenter nos sincères félicitations pour leur anniversaire ainsi que pour la façon dont ils l'ont marqué. Les délégués ont pu parcourir avec grand intérêt l'exposition présentée à cette occasion au public de Suisse orientale. Les dessins illustrant cette page sont empruntés à la brochure éditée à cette occasion par la section thurgovienne.

*Jean-Pierre Weibel*

## Corrosion de l'acier dans le domaine de la construction – causes et mesures de sécurité

Rappelons la journée d'étude du 12 novembre prochain, organisée avec la collaboration de la SIA.

*Renseignements:* Secrétariat général de la SIA, case postale, 8039 Zurich, tél. 01/ 201 15 70.

# Actualité

## L'expérimentation animale

*A propos d'un prochain scrutin*

Le peuple suisse devra se prononcer par la votation fédérale du 1er décembre prochain sur l'initiative populaire *Pour la suppression de la vivisection.* Le contenu hautement émotif de ce thème ne doit pas faire oublier l'importance de sa signification scientifique.
Il convient donc de s'informer objectivement des raisons pour lesquelles on recourt à l'expérimentation animale (cette remarque ne concerne évidemment pas ceux qui pensent que la seule motivation en est le sadisme des expérimentateurs, opinion que ne saurait partager aucune personne sensée).
C'est dans cette optique que la Faculté de médecine de Genève vient de consacrer ses *Cahiers* d'octobre 1985 à l'expérimentation animale [1].
Six contributions précédées d'un éditorial font l'historique et le point de la question, s'attachant notamment à décrire les conditions actuelles dans lesquelles se déroulent ces travaux et leurs conséquences pour l'amélioration de la médecine *dont nous sommes tous les bénéficiaires,* au moins potentiels.
Quels que soient nos sentiments envers les animaux, nous *devons* avoir pris connaissance de ce que les médecins ont à nous dire sur ce sujet. Il serait paradoxal et impardonnable de ne pas leur apporter en la matière autant d'attention que nous leur accordons de confiance lorsque nous recourons à leurs services pour notre propre santé. *Jean-Pierre Weibel*

[1] *Cahiers de la Faculté de médecine* nº 11, octobre 1985, disponibles gratuitement sur demande au tél. 022/229104 ou (le matin seulement) 229115.

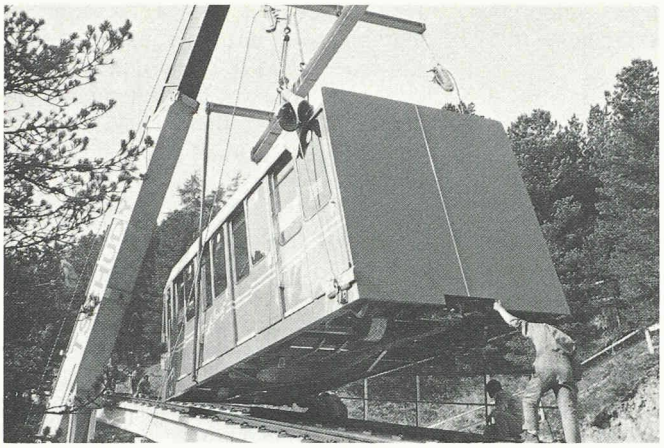

## Funiculaire du Corviglia: prochaine remise en service

Comme nous l'avons déjà mentionné, le chemin de fer funiculaire du Corviglia, au-dessus de Saint-Moritz, a fait cet été l'objet d'une reconstruction complète, pour lui permettre de répondre aux exigences posées aujourd'hui à une telle installation.
Ces derniers jours, les nouvelles voitures, construites par la Carrosserie Gangloff SA, ont été acheminées vers Saint-Moritz et mises en place (photo).
La mise en exploitation officielle du nouveau funiculaire aura lieu à fin novembre, après son contrôle par l'Office fédéral des transports.
Rappelons que c'est la Maison Von Roll Habegger SA, à Thoune, qui est le maître d'œuvre responsable de cette réalisation.

## Inauguration du «Ciné Energie ASPEN», Lausanne

Aménagée dans un bâtiment appartenant à la ville de Lausanne, à la place de la Palud, la salle de projection «Ciné Energie ASPEN» a été mise en service en septembre 1984.
Grâce aux efforts conjugués des membres du comité de l'ASPEN sous la présidence de M. Georgel Visdei, les travaux de rénovation et d'aménagement des locaux ont pu être réalisés à moindres frais. Cette salle offre une soixantaine de places dans un cadre très accueillant et rationnel.
Pour marquer l'ouverture de la salle au public – elle a fonctionné pendant un an uniquement pour les membres de l'ASPEN et leurs invités, spécialistes de l'énergie –, une manifestation inaugurale a réuni le 3 octobre membres de l'association et personnalités de la vie politique, scientifique et économique helvétique.
Depuis plus de quatre ans, l'ASPEN accomplit un important travail d'information auprès des spécialistes et des techniciens de l'énergie, mais aussi auprès du grand public. Vocation primordiale de l'ASPEN: la formation permanente de ses membres et l'information du public de façon claire et adaptée.
L'association organise à cet effet des journées d'étude biannuelles qui se tiennent traditionnellement au Casino de Montbenon. Celles-ci s'adressent à tous ceux appelés à prendre des décisions en matière de construction et d'aménagements d'installations énergétiques, d'évaluation des besoins et du choix des méthodes et des mesures appropriées. Des projections de films de vulgarisation scientifique, destinées davantage au grand public, complètent ces conférences.
Forte du succès de ces manifestations et dans le but de mettre en œuvre une communication constante en faveur de la culture, de la formation et de l'information, l'ASPEN a aménagé à la place de la Palud une salle de projection «Ciné Energie ASPEN» en service depuis septembre 1984, ce qui a permis la projection d'une centaine de films portant sur l'énergie au cours de plusieurs soirées réservées jusqu'alors à un public d'initiés. Cette salle est ouverte au grand public depuis plusieurs semaines. Le nouveau programme des soirées de projection, tous les mercredis, mettant en alternance l'énergie et l'architecture (ce qui est une première originale) permettra de diffuser 80 films, en couleurs et en version française, de 15 pays: Brésil, Canada, Etats-Unis, Finlande, France, Grande-Bretagne, Grèce, Iran, Irlande, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, RFA et Suisse.
Ce programme s'étendra jusqu'au 18 décembre. Il permettra à chacun de s'informer des problèmes si controversés de l'énergie, ainsi que des réalisations et des espoirs que la recherche en ce domaine laisse entrevoir. La présentation des films sur l'architecture trouve sa raison d'être dans le fait qu'une grande partie des membres de l'ASPEN sont aussi membres d'autres associations professionnelles, par exemple du Groupement des architectes de la Suisse romande (GPA), de la Société vaudoise des ingénieurs et architectes (SVIA), etc. et qu'ils attachent du prix à connaître les œuvres architecturales réalisées dans d'autres pays. Il n'en est pas moins vrai que des liens privilégiés existent entre les spécialistes en énergie, les architectes et les entrepreneurs, car une grande part de l'énergie produite est consommée pour le confort et le chauffage des habitations:

- mentionnons «Charbon, gaz, pétrole et électricité», exposition ouverte depuis le 10 octobre dans les locaux de l'ASPEN, place de la Palud 7;
- le premier Festival international du film qui se tiendra du 21 au 25 mai 1986 à Lausanne.

Rétrospectivement, l'ASPEN peut se féliciter de ce qu'elle a entrepris et elle est en droit d'affirmer la réussite de l'idée qui a présidé à la création de cette salle où une cinquantaine de spectateurs se pressent tous les mercredis pour assister à ces soirées de projections.

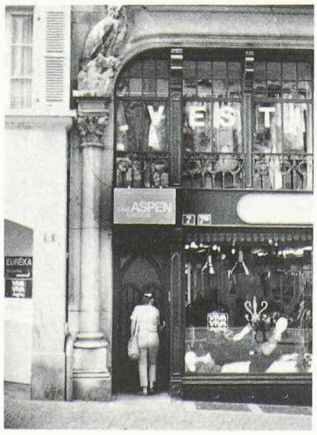


*Aspen: Association suisse des postgradués en énergie, Escaliers-du-Marché 19, 1003 Lausanne.*

## Genève: nouvelle base mondiale de données sur les ressources

En décembre 1984, le Conseil d'Etat et l'Université de Genève étaient interrogés par la Confédération et le Programme des Nations Unies pour l'environnement sur les possibilités d'accueil dans le canton d'une base de données de très haute technologie, spécialisée dans les problèmes de l'environnement.
L'un des objectifs scientifiques les plus prometteurs de cette base de données était de favoriser l'implantation à Genève d'un centre de télédétection sur lequel pourraient se brancher plusieurs autres organismes universitaires. Rappelons que la télédétection est une technique de photographie par satellite, qui permet d'établir des images très détaillées de la surface terrestre sans entrer en contact direct avec l'objet à représenter.
Le Conseil d'Etat genevois s'est déclaré d'accord de mettre à disposition de cette base mondiale de données une surface de plus de 365 m² avec les équipements nécessaires.
Les travaux d'aménagement des locaux de la base de données ont été menés à chef très rapidement et la remise des locaux a pu se réaliser le vendredi 27 septembre 1985.
Les milieux scientifiques vont maintenant observer avec beaucoup d'intérêt les premiers pas de cette base mondiale de données sur les ressources.
Lors de la séance du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement, qui s'est tenue à Nairobi du 14 au 24 mai 1985, il fut relevé que ce nouveau système permettrait de connaître des données aussi détaillées que le nombre d'éléphants au nord du Kenya (et le déplacement de certains troupeaux autour des points d'eau), l'évolution de l'état sanitaire des forêts, également en Suisse, ainsi que les effets locaux sur l'environnement de la construction d'un barrage dans le tiers monde. Une somme d'informations jamais réunies de façon aussi synthétique dans la même base de données.
Une expérience scientifique sans précédent est mise sur orbite, à Genève, sous la direction de M. Wayne Mooneyhan: elle sera suivie de très près par tous ceux qui se préoccupent de l'environnement.

## La mer du Nord au bord d'une catastrophe économique et écologique

Les pertes économiques annuelles seront de près de 45 millions de dollars si la mer du Nord est biologiquement morte dans quinze à vingt ans comme l'annonce un rapport ouest-allemand, déclare Fredric Hauge, représentant de l'association pour la protection de l'environnement «Nature et jeunesse en Norvège». Il a été l'un des nombreux orateurs qui a présenté un rapport à la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, lors du congrès qui s'est tenu récemment à Sandvika, près d'Oslo.
Les menaces contre l'environnement en mer du Nord sont, en plus des précipitations acides, le dépôt de déchets à partir de navires, la combustion de déchets en mer et l'évacuation de déchets nocifs de l'industrie. Un certain nombre de substances représentent un danger pour le climat biologique de la mer du Nord. Elles comprennent le chrome, le cadmium et les déchets du traitement de bioxyde de titane par une entreprise de Fredrikstad en Norvège. Une production annuelle de 25 000 tonnes représente 200 000 tonnes de déchets dangereux pour l'environnement biologique de la mer du Nord.
La Commission d'Oslo se charge des questions d'élimination des déchets des navires, tandis que la Commission de Paris est responsable des mêmes questions à terre. Si les résolutions de ces commissions avaient été légalement appliquées, il n'aurait pas été possible pour certains pays de faire des réserves en ce qui concerne certains points des accords, afin de protéger leurs propres intérêts. La situation étant ce qu'elle est et les résolutions n'ayant pas force de lois, les différents pays soutiennent les mesures qui ne les touchent pas et se préservent contre les mesures portant atteinte aux intérêts des industries nationales. Dans ces conditions, le développement fatidique constaté ne peut donc que se poursuivre.